



Le Canada limite mais renonce à interdire des pesticides néonicotinoïdes

Le Canada a annoncé mercredi qu'il allait limiter l'utilisation de deux pesticides néonicotinoïdes pour certaines cultures, renonçant finalement à les interdire comme il envisageait de le faire il y a trois ans.

Santé Canada avait proposé en 2018 d'interdire l'utilisation de deux types de ces pesticides qualifiés de "tueurs d'abeilles", la clothianidine et le thiaméthoxame, en raison notamment des risques sur les organismes aquatiques.

Mais après des évaluations scientifiques et une vaste consultation publique, Santé Canada a conclu que "certaines utilisations sont sans danger pour les insectes aquatiques" si elles sont bien encadrées, même si "certaines autres utilisations présentent des risques préoccupants".

Le ministère a donc décidé d'appliquer des "mesures d'atténuation et des restrictions supplémentaires", notamment une limitation de l'utilisation de ces produits et la mise en place de "zones tampon" autour des secteurs concernés.

Ces nouvelles réglementations s'appliqueront à plusieurs cultures de fruits et légumes, notamment certaines laitues, pommes de terre, myrtilles (appelées bleuets au Canada), maïs ou soja.

Les compagnies fabriquant ces pesticides auront deux ans pour modifier les consignes d'utilisation sur leurs produits, précise le ministère.

Le Canada ne s'est pas prononcé sur l'utilisation du troisième type de néonicotinoïde homologué au Canada, l'imidaclopride.





المملكة المغربية
Royaume du Maroc



وزارة الفلاحة والصيد البحري
والتنمية القروية والمياه والغابات
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime,
du Développement Rural et des Eaux et Forêts

Les néonicotinoïdes, jugés responsables du déclin du nombre d'abeilles dans le monde, sont interdits en Europe depuis 2018.

En France, le Conseil d'Etat a validé mi-mars leur réautorisation provisoire dans la filière de la betterave sucrière, pour faire face à la chute des récoltes après l'invasion d'un puceron vecteur de la jaunisse.

Lien article :

<https://www.ouest-france.fr/economie/le-canada-limite-mais-renonce-a-interdire-des-pesticides-neonicotinoïdes-7209440>

